MINISTERE DE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

N° 2024-000195 MESRI/SG/UJKZ/P/CEA-CFOREM

Ouagadougou, le 13 FEV 2024

Le Président

A

- Monsieur l'Agent Comptable ;
- Monsieur le Directeur de l'Administration et des Finances ;
- Monsieur le Directeur des Ressources Humaines ;
- Monsieur la Personne Responsable des Marchés ;
- Monsieur le Directeur du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers ;

Objet : audit interne des comptes du CEA- CFOREM au titre de l'exercice clos 2023.

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le CEA-CFOREM de l'UJKZ comporte des exigences en matière d'Indicateurs liés au Décaissement (ILD) spécifiques à la gestion financière et la passation de marchés, notamment la section IV de l'accord de financement pour le Burkina Faso. Il s'agit entre autres de l'ILD 6 sur la soumission dans les temps impartis et la qualité des rapports fiduciaires.

Le Résultat Lié au Décaissement (RLD) 6.1 se rapportant à cet indicateur concerne la soumission dans les délais des rapports financiers provisoires et des rapports d'audit pour la période.

Au regard de ce qui précède, et dans le respect de la charte d'audit et le plan d'audit interne 2023, je porte à votre connaissance le déroulement de la mission d'audit interne du second semestre 2023, allant du **10 janvier au 12 février 2024**, y compris la restitution des travaux. Elle sera conduite par Monsieur **Benjamin. N. PODA**, contrôleur interne dudit projet, recruté à cet effet.

La mission suppose l'accomplissement de toutes les diligences d'audit et de vérifications spécifiques qui s'imposent et ce, conformément aux normes internationales admises.

A l'issue des travaux, un rapport sera soumis à la validation des membres du comité d'audit de l'Université Joseph KI-ZERBO, avant de transmettre à la Banque mondiale.

J'attache du prix au strict respect des termes de la présente.

Université Joseph KI-ZERBO
Le Président

Pr Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliations
- CEA-CFOREM
- Archives/chronos